

Association des parents de l'école Rose-des-vents
Mardi 10 février 2015
Procès-verbal

Présences

Membres du conseil d'administration : Dominique Robeyns, Marc Brunet-Watson, Camil Dubuc, Dominique Adams et Hélène Roy

Personnel de l'école Rose-des-vents : Nicole Chagnon (directrice), Yanick St-André et Mylène Boulanger (représentants du personnel enseignant)

Parents : Monique Trépanier, Carmen Goddard, Amy Dolotalas, Alan Lippuner, Ylenia Wood, Marie Des Roches, Michelle Uyeda, Elisabeth Sones, Vanessa Boname, Marie-Ève Leblanc, Jocelyne Lessard, Sean Winter, Kim Touchette, Andres Monzu, Annie Carnot, Caroline Daily, Daniel Williams, Virginie Linage, Gerry O'Neil

1. Ouverture de l'assemblée à 19 h 05

2. Mot de bienvenue

Dominique Robeyns souhaite la bienvenue aux membres et annonce la démission de Nadine Cahan, conseillère au sein du CA de l'APÉ RDV, en raison de son horaire chargé et donc d'un manque de temps pour occuper cette fonction. Dominique Robeyns la remercie de ses services, de ses conseils judicieux et de sa présence toujours encourageante.

3. Adoption de l'ordre du jour

Alan Lippuner propose l'adoption de l'ordre du jour avec la modification suivante : Le point 5 devient le point 7 afin que le point de la direction et celui du comité de partenaires viennent avant le bilan de la poursuite judiciaire.

Monique Trépanier appuie.

Adopté à l'unanimité

4. Adoption du procès-verbal du 6 janvier 2015

Adoption du procès-verbal :

Carmen Goddard propose l'adoption du procès-verbal.

Amy Dollotalas appuie.

Adopté à l'unanimité.

Suivi au procès-verbal :

- Dominique Robeyns explique que nous avons fait une demande à Luc et que le message s'est bien rendu au CSF. Au sujet de la soirée d'ateliers sur la littéracie et la numéracie du 5 mars, Luc Morin a fait le suivi et nous aurons le service Wi-Fi dans le théâtre pendant la séance.

- Au sujet de l'enseignement de la musique à l'élémentaire, Yanick St-André en fera une présentation ce soir.
- Patinage familial du mois de mars : En l'absence de Nancy Gioia, le CA confirme qu'elle a réservé la patinoire du centre Hillcrest le dimanche 22 mars de 16 h à 17 h 30.

5. Présentation de la direction de l'école

a. Présentation

Mme Nicole Chagnon mentionne qu'il y a beaucoup de sujets à aborder ce soir, mais elle commence en remerciant Mylène Boulanger et Yanick St-André de s'être déplacés pour représenter le personnel enseignant et rencontrer les parents.

- Inscriptions :

Nous sommes à 356 élèves en ce moment; il y en aura deux nouveaux en avril, un en mat. et un en première année, donc il y aura 358 élèves à l'école RDV en avril 2015.

Sur 40 dossiers d'inscriptions d'enfants en maternelle ouverts, mais non complétés (ce qui est un nombre très élevé pour cette période de l'année), il y en a cinq non ayants droit.

En raison du changement de la politique d'admission au CSF, plus de familles font une demande à RDV et donc, nous devons avoir une rencontre du comité d'admission au mois d'avril pour les cinq familles de non ayants droits.

Au retour du congé du printemps, nous enverrons les demandes d'intention pour l'année scolaire 2015-2016 à nos familles actuelles.

- Carnaval :

En l'absence de Christine Fyfe qui est malade ce soir, Mme Chagnon mentionne que le comité de partenaires émet le souhait de refaire le carnaval pendant la semaine, soit le vendredi 19 juin. On réorganisera le tout afin de changer le modèle où chaque enfant aurait environ huit minutes pour faire chacune des stations à un modèle plus libre où les enfants iront plutôt où ils en ont le goût. Il faudra des parents bénévoles. Comme il s'agit d'une activité de l'APÉ, l'APÉ contribuera encore financièrement au carnaval cette année. On fait un sondage informel à mains levées et le 19 juin semble une bonne date pour toutes les personnes présentes.

- Décloisonnement en éducation physique :

Les élèves de 4^e, 5^e et 6^e années ne font plus de cours réguliers d'éducation physique. Pour augmenter la participation des élèves, nous les avons regroupés par intérêt et habiletés. Ainsi une vingtaine d'élèves ont choisi l'entraînement de natation au centre Hillcrest deux après-midi par semaine, de janvier à juin.

Les autres élèves feront une rotation entre diverses activités à l'école même entre les mois de janvier et de juin, comme suit :

1. arts martiaux avec Guy Mainville supervisé par Zohra Sehboub
2. danse avec Ylenia Woods
3. crossfit avec Yvan Duguay et Emmanuelle Serdet
4. acro gymnastique avec Dulciane Houde
5. course à l'extérieur avec Mylène Boulanger

Les enseignantes et les enseignants remarquent une meilleure participation des élèves et les élèves semblent bien accueillir cette nouvelle façon de fonctionner.

Q. Y aura-t-il possibilité d'inclure la natation dans le programme d'éducation physique pour tous les élèves l'an prochain?

R. Cela coûte très cher, mais veuillez le noter sur le formulaire d'évaluation que l'école vous remettra et nous évaluerons la possibilité.

- Sortie à la montagne du mois de février : annulée
L'école devra évaluer la situation et comme l'APÉ avait budgeté 1300 \$ pour la location de autobus, peut-être que cet argent pourra être utilisé pour un projet avec GEERing Up ou une excursion en nature plus tard dans l'année.

- Programme de musique :
En raison des exigences reliées à L'enseignement de la musique à l'élémentaire (certificat en enseignement plus connaissances en musique, dont l'harmonie, un atout), il est très difficile de trouver du personnel qualifié pour enseigner le cours d'harmonie à nos élèves. Après le départ de M. Piché qui enseignait à l'intermédiaire et au secondaire, M. Yanick St-André a accepté de faire l'enseignement à L'intermédiaire, mais comme il n'est pas spécialiste de l'harmonie (il a été musicien dans un groupe rock et ingénieur du son), il a opté pour un autre type d'approche avec flûte à bec pour les élèves de 2^e et de 3^e années et le ukulélé et *GarageBand for Mac*, un programme informatisé que les élèves de 4^e à 6^e années aiment beaucoup. Il a décrit en dix points la raison de son choix et espère continuer l'an prochain en offrant un programme d'ukulélés, comme alternative à l'harmonie.

Il nous a fait chanter la chanson À la claire fontaine, version créole et a mentionné que les élèves de mat. à 3^e année pourraient chanter la chanson pendant que les élèves de 4^e à 6^e années pourraient la jouer avec les ukulélés.

Max Todd, le conjoint de Nancy Gioia, enseignant à Eric Hamber et musicien, a accepté de faire l'harmonie avec les élèves de 4^e à 6^e années après l'école peut-être le mardi.

Q. Pourquoi n'enseignez-vous pas l'harmonie?

R. Parce que je ne suis pas un spécialiste, même si j'en ai fait pendant six ans. Il ne veut pas être uniquement un chef d'orchestre qui ne sait pas jouer des instruments qu'il enseigne. Il se sentirait comme une fraude, selon ses propres mots.

Q. Les élèves pourront-ils continuer l'ukulélé au secondaire?

R. Mme Chagnon mentionne qu'en 7^e année, les élèves font une exploration des beaux-arts, donc ils et elles auront de la musique et possiblement pourraient continuer le ukulélé, mais cela doit être discuté avec l'équipe de Jules-Verne au préalable.

Q. Enseignerez-vous seulement en mat.-3^e année l'an prochain ou enseignerez-vous à toute l'école élémentaire?

R. Oui, l'intention est là de faire toute l'école, mais comme le poste à temps plein est seulement sécurisé pour les niveaux mat. à 3^e année, il faudra voir si le contrat à l'intermédiaire sera reconduit. Comme nous avons mentionné déjà, il n'y pas beaucoup d'enseignants qui peuvent occuper cette fonction, donc il y a de fortes chances, selon Mme Chagnon, que M. St-André puisse rester avec nous une autre année.

Q. Que se passerait-il si on trouvait un enseignant qui a plus d'ancienneté que M. St-André?

R. Il faudrait que ce soit un enseignant qui travaille déjà au CSF, pas un candidat ni une candidate de l'extérieur; de plus, il faut que ce soit quelqu'un de la zone.

Commentaire de Marc Brunet-Watson : Ce serait rassurant de savoir que l'on peut conserver le même enseignant deux années de suite, car la continuité en musique, c'est aussi très important.

Q. Mme Chagnon demande si l'APÉ a un budget pour acheter des ukulélé, à raison de 50 \$ l'unité, qui resteraient dans la salle de classe et que les élèves pourraient utiliser pendant leur cour de musique, pour un total de 1500 \$ à 1700 \$ avec taxes (50 \$ X 30 élèves)? Yanick St-André voudrait construire des supports pour chaque ukulélé.

R. Camil Dubuc n'y voit pas de problème si on relocalise l'argent de la sortie de neige annulée (1350 \$) et qu'on l'utilise pour acheter ces instruments de musique.

On entrevoit la possibilité d'un décloisonnement en musique l'an prochain. Donc, les élèves de 5^e et de 6^e année qui choisiraient l'ukulélé pourraient acheter leur instrument directement.

Les membres présents furent sondés et seraient d'accord pour que l'APÉ achète les ukulélés. Le vote formel sur le budget sera annoncé avec la prochaine rencontre.

La date du concert de musique des mat. à 3^e année sera le jeudi 26 mars.

b. Questions

Q. Est-ce que l'école participera avec le théâtre la 16^e encore cette année?

R. Mme Chagnon dit que OUI, le 9 avril dans le cadre de la semaine et du mois de la francophonie.

Q. Y aura-t-il une sortie art-école à Science World cette année?

R. Mme Chagnon dit que OUI, il y a certaines classes qui vont à Science World, en lien avec le programme de sciences de leur niveau.

Q. Dans le Vancouver Sun, on parlait d'un bulletin électronique qui permet aux parents de voir ce que leurs enfants font...

R. Mme Chagnon lira l'article et nous en reparlera.

Q. Y aura-t-il encore un décloisonnement en lecture en 2^e et en 3^e année l'an prochain?

R. Selon Mme Chagnon, OUI.

6. Présentation du comité de partenaires

Dominique Robeyns remercie Virginie Linage pour le beau travail d'organisation de la journée du forum des ateliers du samedi 24 janvier

a. Présentation

- Forum du samedi 24 janvier :

Ce fut une journée bien remplie.

Il y a eu une cinquantaine de parents et une dizaine d'intervenants et d'intervenantes. La présentation du matin de Kathryn Peterson, 'Collaborative Problem-Solving. How to manage your children's most difficult behaviour challenges and remain supportive and loving at the same time' et celle de l'après-midi sur la puberté avec l'infirmière Amelia Birch furent les plus prisées. Nous referons la même formule l'an prochain en incluant une journée pour les jeunes. Le 24 janvier, 15 enfants ont participé à la journée de premiers soins organisée par la Croix-Rouge.

Nous avons dépensé moins que prévu.

Les revenus totaux sont de 765 \$ au lieu des 695 \$ déjà mentionnés.

Virginie Linage précise qu'elle aidera à organiser une autre journée de forum l'an prochain, mais qu'elle laissera le comité de partenaires après trois ans de participation.

- Calendrier scolaire :

Le comité explique que **deux** des journées pédagogiques de RDV ne sont pas synchronisées avec celles de l'école Jules-Verne afin d'utiliser le gymnase et les autres locaux si nécessaire quand les élèves de JV ne les utilisent pas. Virginie Linage mentionne que le personnel a aussi fait des recommandations pour le calendrier scolaire 2015-2016 et que le comité suggère un calendrier avec deux semaines en mars, tout comme au VSB (du 14 au 24 mars, le 25 et le 28 étant des journées fériées de Pâques).

Dominique Robeyns explique que la loi scolaire demande que le CSF sonde les parents sur le calendrier scolaire qu'ils ont rendu public le 28 janvier 2015. Les enseignants et les enseignantes se sont rencontrés et ont fait d'autres suggestions.

Dominique Robeyns a demandé à Luc Morin, conseiller au CSF pour la grande région de Vancouver, d'avoir plus de temps l'an prochain pour évaluer les propositions, car cette année ce fut fait de façon précipitée.

Le CA du CSF propose trois options.

- Option 1 :** 1 semaine de relâche du 14 au 18 mars 2016
pas de minute supplémentaire
- Option 2 :** 1 semaine de relâche du 14 au 18 mars 2016
4 jours la semaine qui suit, du 21 au 24 mars
et le 29 mars, après la fin de semaine de Pâques
+ journées scolaires rallongées de 8 minutes chacune
- Option 3 :** 4 jours les 9, 10, 12 et 13 novembre 2015
le mardi 9 février 2016 (après la journée de la famille)
1 semaine de relâche du 14 au 18 mars 2016.
+ journées scolaires rallongées de 8 minutes chacune

Plus option 4, résultat d'une longue discussion :

Semaine standard du 14 au 18 mars avec un ajout de six journées, réparties comme suit :

Quatre journées du 21 au 24 mars, le 25 étant vendredi Saint et le 28, lundi de Pâques.
Deux journées le 12 et 13 novembre (transformant le 11 novembre en longue fin de semaine).

Un allongement des journées de 10 minutes compensera les six journées ajoutées.

Le VSB aura peut-être aussi les 12 et 13 novembre comme journées de congé.

Le sondage des parents que l'APÉ RDV a préparé (Annexe A) a donné une bonne idée de ce que les parents veulent. Il faut toutefois voter sur place pour que le vote soit valide.

La classe qui a gagné pour le nombre le plus élevé de participants et de participantes au sondage est la division 2. Une des trois représentantes de classe de cette division est présente : Amy Dollotalas.

b. Questions : Beaucoup de questions sur les avantages et les désavantages de toutes ces options

c. Vote sur le calendrier scolaire 2015-2016

Vote :

Vanessa Boname propose l'option 4

Gerry O'Neil appuie.

Adopté à la majorité.

7. Bilan de la poursuite judiciaire

a. Présentation

Dominique Robeyns mentionne qu'il y a plusieurs causes reliées à la nôtre en Cour suprême du Canada en ce moment.

Gerry O'Neil ajoute qu'il est bon de savoir que les parents de RDV sont les pionniers de ces procès suggère. Il suggère aux familles de RDV de consulter les sites suivants :

- que les familles regardent le plaidoyer du 2 décembre 2014 en CSC pour voir notre avocat en action. Lien pour voir l'audience de la cause de l'APÉ RDV à la Cour suprême du Canada, mardi 2 décembre 2014. Je vous suggère de regarder l'audience en anglais plutôt qu'en français (disponible aussi). Notez l'échange à la minute 128 entre la juge et l'avocat du CSF.
Si vous désirez voir l'audience en français, il faut aller au site de la CSC, choisir "Français", puis choisir l'onglet "renseignements de la cour" et le numéro de dossier est 35619. Cliquez sur le lien et à gauche vous aurez le bouton pour la diffusion de l'audience.
<http://www.scc-csc.gc.ca/case-dossier/info/webcast-webdiffusion-eng.aspx?cas=35619>
- Émission du 7 février 2015 "Faut pas croire tout ce qu'on dit" animateur Michel Lacombe
"Francophones du Québec et hors-Québec: deux solitudes »
http://ici.radio-canada.ca/emissions/faut_pas_croire_tout_ce_qu_on_dit/2014-2015/
- Lien sur le comité sénatorial des langues officielles et son projet de loi S-205 : dans le document en annexe.

Dominique Robeyns suggère d'inviter des représentants du CSF pour parler de la cause juridique actuellement en CSC. Nous leur enverrons une invitation.

Elle ajoute qu'après notre présentation en CSC, la FPFCB a écrit un article dans Parenthèse Infolettre mentionnant que notre cause était celle du CSF. Dominique Robeyns a fait rectifier la situation. La fédération nationale des parents francophones avait fait de même. Le Sénat a émis un projet de loi, le S-205 (Annexe B), qui veut remettre à jour la charte pour les droits d'enseignement en milieu minoritaire.

b. Questions : Pas de questions

8. Bilan du trésorier (Annexe C)

a. Présentation

Nous avons reçu 5527,32 \$ du PADL (Programme d'appui aux droits linguistiques)

Nous n'avons pas utilisé les 1000 \$ votés pour le forum du samedi 24 janvier.

Nous avons donc 7 332 \$ dans la réserve au 10 février 2015.

b. Questions

Q. Mylène Boulanger demande si le montant de 8 926,96 \$ dans le budget pour la sortie à Strathcona est un montant raisonnable à cette date, la sortie ayant lieu plus tard cette année, au printemps.

R. Camil Dubuc mentionne que oui, cela est un très beau montant. Il ajoute qu'il enverra les détails des entrées et des dépenses à Mylène Boulanger.

Dominique Robeyns félicite les parents et les enseignantes de 6^e année pour leur belle participation à ce jour.

c. Votes

- i. Le PADL a remboursé à L'APÉ RDV une partie des frais juridiques, soit 5 527,32 \$. Le CA de l'APÉ RDV recommande donc de conserver cet argent dans le budget de la cause juridique, au cas où nous devrions offrir un remboursement symbolique à M^e Nicolas Rouleau à la fin du procès.

Q. Combien de temps, ce montant peut-il rester dans la réserve ?

R. Si on ne l'utilise pas, on pourra le remettre dans la réserve et nous nous arrangerons pour que le montant réapparaisse dans le budget juridique de l'année qui suit. Ajouté à la réserve, ce montant ne devrait pas mettre en péril notre statut d'organisme à but non lucratif. Si nous obtenons les dépens, Nicolas ne devra pas recevoir ce montant symbolique et le montant reviendra à l'APÉ.

Vote :

Vanessa Boname propose l'adoption de la recommandation du CA de l'APÉ de RDV qui est de conserver le montant de 5527,32 \$ dans le budget de la cause juridique.

Gerry O'Neil appuie.

Adopté à l'unanimité.

- ii. Le CA recommande de prendre 3000 \$ de la réserve pour payer les autobus de la sortie de plein air en montagne du 11 février : la sortie a été annulée faute de neige.

Gerry O'Neil propose qu'on ne vote pas.

Michelle Uyeda appuie.

Adopté à l'unanimité.

9. Comités et représentantes de classe

Q. Je suis représentante d'une classe de maternelle et parent bénévole à la prématernelle. J'ai entendu dire que le CSF et l'école RDV veulent reprendre le local de la prématernelle...

R. Dominique Robeyns mentionne que ce n'est pas dans les plans à court terme. Nous avons d'autres options pour la rentrée 2015-2016 (Voir point 10.1).

10. Divers

10.1 Rencontre du 14 janvier avec le CSF et le CA de JV : Dominique Robeyns explique que les membres du CA de l'APÉ RDV ont eu une rencontre pour exprimer leur point de vue par rapport au problème d'espace entre les deux écoles. Nous avons ensuite rencontré les membres du CA de l'école Jules-Verne pour faire une présentation commune avec les membres du CSF le mercredi 14 janvier 2015.

Hélène Roy mentionne que l'option retenue est la suivante : remplacer les deux portatives de la rue Baillie par des portatives plus neuves et mieux adaptée aux besoins des élèves, et ce, pour la rentrée scolaire 2015-2016.

Camil Dubuc ajoute qu'il est en contact direct avec M. Sylvain Allison, secrétaire-trésorier du CSF aussi responsable des immeubles. Camil Dubuc a été mandaté par les membres présents le 14 janvier pour assurer le suivi du dossier auprès du CSF et de la ville de Vancouver. Il y a trois portatives non utilisées à Squamish. Nous avons eu la confirmation que nous recevrons deux d'entre elles pour remplacer les deux vieilles portatives de la rue Baillie; nous devrions recevoir une confirmation très bientôt au sujet de la date d'installation. Il ne faut pas de permis spécial de la ville de Vancouver pour commencer les travaux. Le CA de RDV et le CA de JV ont posé des conditions aux changements potentiels. (Annexe D)

10.2 Forum du 24 janvier 2015 : Déjà abordé dans la présentation du comité de partenaires.

10.3 Cours de musique à l'intermédiaire : Déjà discuté dans la présentation de la direction de l'école.

10.4 Autres divers

- 12 février : Concert de M. Arnaud Granoux (père d'Adrien Granoux en 6^e année) – collecte de fonds pour la sortie à Strathcona
- 13 février : Petit déjeuner de la Saint-Valentin à la cuisine de l'école Jules-Verne entre 8 h 30 et 10 h.
- 16 février : Besoin de parents bénévoles (8 à 10) pendant l'heure du midi pour assurer la distribution des hot dogs.
- 5 mars : Ateliers sur la littéracie et la numéracie donnés par des membres de SFU à 19 h à l'école Jules-Verne.

11. Prochaine réunion : Le mercredi 25 mars 2015 à 19 h.

12. Levée de la rencontre à 21 h.



Préparé par : Hélène Roy, secrétaire, APÉ Rose-des-vents

Date : 10 février 2015

Appuyé : 25 mars 2015

Présidente : Dominique Robeyns

Question d'information générale- General information questions

Les questions qui suivent nous aideront à établir la division gagnante (le plus grand taux de participation des parents) et nous renseigneront sur votre désir de voir les congés de JV, du VSB et de RDV synchronisés.

The following questions will help us to determine the winning division (highest parent participation rate) and will inform us on your desire to see the holidays of JV, the VSB and RDV aligned.

1. Dans quelle division est votre enfant? (Possibilité choix multiples)

Second enfant dans même division (laquelle)?- Second child in same division (which one)?

2. Est-il important que les congés de Rose-des-vents soient synchronisés avec ceux de Jules-Verne? 2. Is it important that the Rose-des-vents holidays match the Jules-Verne holidays?

Oui - Yes Non - No Sans avis - No opinion

3. Est-il important que les congés de Rose-des-vents soient synchronisés avec les congés du VSB? 3. Is it important that the Rose-des-vents holidays match the VSB holidays?

Oui - Yes Non - No sans avis - no opinion

Votez pour votre ordre de préférence pour chacune des 3 options proposées par le CSF. Si vous accordez le même intérêt/désintérêt à plus d'une proposition, vous pouvez accorder à chacune la même valeur.

Veillez bien relire toutes les 3 options d'abord (Questions 4, 5 et 6).

La question 7 vous offre l'opportunité de suggérer une autre option.

Please vote your order of preference for each of the 3 options put forward by the CSF. If you attribute the same rating to more than one option, you may give these options similar values.

May we suggest you read all 3 options put forward by the CSF first (Questions 4,5 and 6). Question 7 will allow you to develop a new option.

4. Option 1 : Une seule semaine de congé au printemps, du 14 au 18 mars 2016 - Journées non rallongées 4. Option 1: One single week for March Break, March 14 till 18, 2016 - No lengthening of the school days

- Option préférée - Favorite choice Second choix - Second best choice
 Option la moins favorable - Least favorite option
 Je ne veux absolument pas de cette option - I do absolutely not want that option

5. Option 2 : une semaine de relâche au printemps du 14 au 18 mars 2016; 4 jours de relâche au printemps la semaine qui suit, du 21 au 24 mars 2016; une journée après la fin de semaine de Pâques le 29 mars 2016 - Ajout de 8 minutes à la durée de chaque journée scolaire.

5. Option 2: One spring week from March 14 till March 18 2016; 4 days the following week, March 21 till March 24 2016; one day after Easter long weekend, March 29 2016. - Addition of 8 minutes to each school day.

- Option préférée - Favorite choice Second choix - Second best choice
 Option la moins favorable - Least favorite option
 Je ne veux absolument pas de cette option - I do absolutely not want that option

6. Option 3 : 4 jours de relâche autour du congé du souvenir, les 9, 10, 12 et 13 novembre 2015; une journée de relâche le mardi qui suit la longue fin de semaine de la fête de la famille en Colombie Britannique (lundi 8 février 2016), le mardi 9 février; une semaine de relâche du printemps du 14 au 18 mars 2016 - Ajout de 8 minutes à la durée de chaque journée scolaire.

6. Option 3: 4 days holidays around Remembrance Day, November 9, 10, 12 and 13 2016; one day off after the BC Family Day (February 8) long weekend, February 9 2016; One March Break week from March 14 till March 18 2016 - Addition of 8 minutes to each school day.

- Option préférée - Favorite choice Second choix - Second best choice
 Option la moins favorable - Least favorite option
 Je ne veux absolument pas de cette option - I do absolutely not want that option

7. Avez-vous une option de calendrier scolaire que vous aimeriez partager, autre que les options du CSF?

7. Do you have an option, other than the options presented by the CSF, which you would like to share?

L'honorable sénatrice Maria Chaput

COMMUNIQUÉ

The Honourable

Senator Maria Chaput

Projet de loi S-205 : L'étude se

poursuit

Projet de loi S-205 : L'étude se poursuit

OTTAWA, le 3 février 2015 – Le lundi 2 février 2015, le Comité sénatorial permanent des langues officielles a entendu les témoignages de l'honorable Michel Bastarache, c.r., ancien Juge de la Cour suprême du Canada, de Mark Power, avocat spécialisé en droits linguistiques, et de Allan Damer, président de la Fédération des associations de juristes d'expression française de common law (FAJEF).

Selon les trois experts, la partie IV de la *Loi sur les langues officielles* et son règlement d'application ne tiennent pas compte de l'évolution de la jurisprudence canadienne. Me Bastarache a précisé que la Cour suprême du Canada rejetait systématiquement de telles approches mathématiques et a ajouté que la Partie IV, à cet égard, avait vieilli.

« Les témoignages des experts juridiques étaient très pertinents, car la modernisation de la partie IV de la *Loi sur les langues officielles* est avant tout une question de **droits** », souligne la sénatrice Maria Chaput, marraine du projet de loi. « Pourquoi encore attendre d'autres litiges coûteux avant de mettre nos lois à jour? »

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles a déjà tenu cinq autres réunions pour étudier le projet de loi S-205.

- Lors de la première réunion, le 20 octobre 2014, la sénatrice Maria Chaput a expliqué chacune des modifications proposées par S-205, et a alerté ses collègues au sujet de l'urgence de la situation.

- Le 3 novembre 2014, ce sont les représentants de divers organismes porte-paroles, dont la FCFA qui ont exprimé, à l'unanimité, leur appui à l'initiative de la sénatrice Chaput. Plusieurs ont déploré que le régime actuel de l'offre des services ne tienne pas compte des besoins des communautés qu'ils représentent.

- Le 17 novembre 2014, M. Marc Tremblay, sous-ministre adjoint par intérim au Secrétariat du Conseil du Trésor, a expliqué la complexité du régime actuel du Règlement sur les langues officielles. Il a entre autre noté que l'exercice de réapplication du Règlement reprendrait en 2017-2018, en prévision du recensement décennal de l'an 2021. Pour la sénatrice Chaput, ce contexte démontre qu'il est urgent d'apporter les modifications pertinentes au cours des deux prochaines années, afin d'alléger le travail des fonctionnaires.

COMMUNIQUÉ

The Honourable

Senator Maria Chaput _____ - Le 24 novembre 2014, les représentants de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones et de la Commission nationale des parents francophones ont exprimé leur appui au projet de loi S-205. Ils ont expliqué que le régime fédéral pour calculer l'offre de services de ses institutions dans les deux langues officielles exclut plusieurs élèves qui fréquentent l'école française.

- Le 24 novembre 2014, les représentants de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones et de la Commission nationale des parents francophones ont exprimé leur appui au projet de loi S-205. Ils ont expliqué que le régime fédéral pour calculer l'offre de services de ses institutions dans les deux langues officielles exclut plusieurs élèves qui fréquentent l'école française.

- Le 8 décembre 2014, Messieurs François Nault et Jean-Pierre Corbeil, respectivement directeur et directeur adjoint de la Division de la statistique sociale et autochtone de Statistique Canada, ont fourni des explications concernant l'évolution de la réalité linguistique et démographique au Canada.

La sénatrice Chaput se réjouit du débat public au sujet de S-205. « Les témoins et experts nous parlent d'enjeux importants pour la survie des communautés de langue officielle en situation minoritaire, note-t-elle. Mes collègues au Sénat comprennent les raisons qui m'ont motivée à déposer ce projet de loi. Nous avons maintenant une image encore plus claire des enjeux juridiques liés à l'offre des services fédéraux dans les deux langues officielles. »

L'horaire des réunions du Comité sénatorial permanent des langues officielles est accessible en ligne. Des mises à jour régulières seront aussi disponibles sur le site web de la sénatrice Chaput.

Site web : www.mariachaput.ca

Twitter : @SenChaput

Forum des sénateurs libéraux: www.forumdessenateursliberaux.ca/

- 30 -

Pour obtenir une entrevue avec la Sénatrice Chaput, veuillez communiquer avec :

Suzanne Belliveau au 613-943-2435 ou par courriel : suzanne.belliveau@sen.parl.gc.ca

ANNEXE C : États des finances au 10 février 2015

	<u>Aug 1, '14 - Feb 10, 15</u>	<u>Budget</u>	<u>\$ Over Budget</u>
Ordinary Income/Expense			
Income			
Solde du fonds a la fin de l'an	15,746.88	15,746.88	0.00
Don directs	8,600.00	9,000.00	(400.00)
Retour des impôts	2,798.34	0.00	2,798.34
Don-Contenant tremblement de te	555.00	800.00	(245.00)
BC Gaming Commission	6,780.00	7,000.00	(220.00)
Operating Revenue			
Carte de Noel	2,036.87	2,000.00	36.87
Repas et lait			
Sushi	(629.32)	0.00	(629.32)
Repas chauds	44,700.65	0.00	44,700.65
Repas et lait - Other	1,482.55	80,000.00	(78,517.45)
Total Repas et lait	<u>45,553.88</u>	<u>80,000.00</u>	<u>(34,446.12)</u>
Total Operating Revenue	<u>47,590.75</u>	<u>82,000.00</u>	<u>(34,409.25)</u>
Total Income	82,070.97	114,546.88	(32,475.91)
Cost of Goods Sold			
Cost of goods sold			
Repas et lait			
Sushi	5,774.92	0.00	5,774.92
Pizza	2,893.19	0.00	2,893.19
Repas chauds	14,414.95	0.00	14,414.95
Lait	1,955.13	0.00	1,955.13
Repas et lait - Other	41.50	70,000.00	(69,958.50)
Total Repas et lait	<u>25,079.69</u>	<u>70,000.00</u>	<u>(44,920.31)</u>
Total Cost of goods sold	<u>25,079.69</u>	<u>70,000.00</u>	<u>(44,920.31)</u>
Total COGS	<u>25,079.69</u>	<u>70,000.00</u>	<u>(44,920.31)</u>
Gross Profit	56,991.28	44,546.88	12,444.40
Expense			
Dépenses prévues-budget d'école			
Socioculturel	0.00	1,200.00	(1,200.00)
Education physique	481.33	500.00	(18.67)
foire de la science	0.00	200.00	(200.00)
Grande sortie autobus	0.00	1,350.00	(1,350.00)
comite partenaire	0.00	1,000.00	(1,000.00)
Barbecue communautaire	0.00	900.00	(900.00)
Bibliothèque	378.40	500.00	(121.60)
Aide aux familles	0.00	5,000.00	(5,000.00)

Développement communautaire			
Div 1	0.00	250.00	(250.00)
Div 2	0.00	250.00	(250.00)
Div 3	0.00	250.00	(250.00)
Div 4	40.00	250.00	(210.00)
Div 5	0.00	250.00	(250.00)
Div 6	52.75	250.00	(197.25)
Div 7	0.00	250.00	(250.00)
Div 8	0.00	250.00	(250.00)
Div 9	0.00	250.00	(250.00)
Div 10	0.00	250.00	(250.00)
Div 11	0.00	250.00	(250.00)
Div 12	0.00	250.00	(250.00)
Div 13	0.00	250.00	(250.00)
Div 14	0.00	250.00	(250.00)
Div 15	158.94	250.00	(91.06)
Total Développement communautaire	251.69	3,750.00	(3,498.31)
Total Dépenses prévues-budget d'école	1,111.42	14,400.00	(13,288.58)
Dépenses prévues - autres			
Forum	912.17	0.00	912.17
Quille - 5e années	(15.00)	0.00	(15.00)
St-valentin	0.00	300.00	(300.00)
Sortie - 6e années			
Tirage	355.40	0.00	355.40
Bling	(278.00)	0.00	(278.00)
Tourtière	(445.65)	0.00	(445.65)
sapin	(2,366.71)	0.00	(2,366.71)
Strathcona	(2,122.00)	0.00	(2,122.00)
chandail	(2,070.00)	0.00	(2,070.00)
Camp Strathcona (6es années)	0.00	2,000.00	(2,000.00)
Total Sortie - 6es années	(6,926.96)	2,000.00	(8,926.96)
Sortie – 5es années	0.00	2,000.00	(2,000.00)
Brackendale	(451.00)	2,389.56	(2,840.56)
Administration	348.22	1,500.00	(1,151.78)
Social	690.04	1,500.00	(809.96)
Matériel de secours pour contenant	0.00	1,600.00	(1,600.00)
Repas d'appréciation de fin d'a	0.00	1,000.00	(1,000.00)
Projet Poux	159.88	500.00	(340.12)
Lac Evans	541.01	1,000.00	(458.99)
Play Palace	942.00	1,000.00	(58.00)
carnaval	0.00	3,000.00	(3,000.00)
Court judiciaire	(4,696.22)	5,000.00	(9,696.22)

Total Dépenses prévues - autres	<u>(8,495.86)</u>	<u>22,789.56</u>	<u>(31,285.42)</u>
Total Expense	<u>(7,384.44)</u>	<u>37,189.56</u>	<u>(44,574.00)</u>
Net Ordinary Income	64,375.72	7,357.32	57,018.40
Other Income/Expense			
Other Income			
Interest Income	<u>11.93</u>	<u>0.00</u>	<u>11.93</u>
Total Other Income	11.93	0.00	11.93
Other Expense			
Réserves	<u>0.00</u>	<u>7,357.32</u>	<u>(7,357.32)</u>
Total Other Expense	<u>0.00</u>	<u>7,357.32</u>	<u>(7,357.32)</u>
Net Other Income	<u>11.93</u>	<u>(7,357.32)</u>	<u>7,369.25</u>
Net Income	<u>64,387.65</u>	<u>0.00</u>	<u>64,387.65</u>

ANNEXE D : Rencontre du 14 janvier 2015 avec le CSF et le CA de JV

À la rencontre du 14 janvier avec les membres du CSF, les APÉ de RDV et de JV présentent ensuite leurs solutions, par ordre de priorité :

- 1- Rénover les deux portatives devant la rue Baillie ou les détruire pour en construire deux nouvelles.
- 2- Changer la fonction de la salle de musique dans la portative du côté de la rue Willow en salle de classe.
- 3- Déménager la petite enfance selon les critères ci-dessous :
Trouver de nouveaux locaux plus grands pour les services préscolaires afin d'accueillir plus de 30 enfants à temps plein, ce qui comblerait un besoin de la communauté francophone. Ce serait une option à court terme puisqu'on préfère avoir ses services sur le même site que l'école élémentaire.
Le CA de l'APÉ RDV ne veut pas proposer ni endosser une solution qui implique le déplacement des centres de la petite enfance ou de quel qu'autre groupe :
 - Sans que toute option de locaux soit examinée et évaluée par les parents de tous ces services.
 - À moins que les conditions de proximité, de minimum d'équivalence et de maximisation de ces espaces soient maintenues.
 - Avant d'être certain que ce soit le CSF qui paie.
- 4- Les conseils d'administration de RDV et de JV suggèrent la présence d'un parent dans le comité du CSF responsable de la recherche d'immeubles pour RDV et dans l'immédiat l'adaptation de nos locaux pour la rentrée 2015-2016; ils ajoutent que cette personne devrait avoir des enfants dans les deux écoles. Cette personne serait dorénavant auprès des membres du CSF pour suivre les procédures et nous transmettre les détails afin d'assurer un suivi concret. Nous donnerons des dates limites. On veut une solution rapide et efficace pour septembre 2015. Des membres de nos CA ont des contacts à la ville de Vancouver et veulent aider le CSF dans ses démarches.
Camil Dubuc se propose pour occuper cette fonction.
Accepté à l'unanimité.

L'option choisie par tous les membres présents à la rencontre est la suivante :
Enlever les deux portatives devant la rue Baillie et en construire deux nouvelles sur le même site.